



l'Écho Beaufort

SOMMAIRE

- 3 Mot du président
- 4 Geneviève-Albertine au sud du Chili
- 8 Viviane, sa vie à Philadelphie
- 11 Une assemblée générale flamandienne
- 12 En avant la musique!
- 13 Carnet familial

NUMÉRO 21 • SEPTEMBRE 2011
A.S.B.L. « FONDS BEAUFFORT »
RUE LOUIS HAP, 64
1040 BRUXELLES
WWW.BEAUFFORT.BE

EDITEUR RESPONSABLE : HENRI DE BEAUFFORT



AG. DU 3 AVRIL 2011 À OOIDONK



3 AVRIL 2011
AG à Ooidonck
 Suite page 11.



Le mot du président

Chers Cousins, chères Cousines,

Sans doute apprécierez-vous la nouvel « habillage » de votre Echo, œuvre d'Amaury : sa formation toute fraîche d'infographiste, liée à sa créativité contribueront à rendre la lecture de votre journal préféré encore plus attractive.

Il succède ainsi à Olivier, que je profite pour remercier, car durant près de 5 ans il a mis son talent au service de l'Echo pour en assurer la mise en page.

Ce vingt et unième numéro nous emporte au loin : ce sera « Viviane en Amérique » —plus précisément à Philadelphie— et «Geneviève-Albertine chez les Picaros» —plus exactement en Patagonie— : merci à elles 2 de nous partager leurs expériences passionnantes.

Quelques souvenirs de notre dernière Assemblée Générale à Ooidonk illustrent cette édition : ces AG restent des moments forts dans la vie de notre Fonds.

Notre prochaine Assemblée Générale, elle, se déroulera le 17 mars 2012 en fin d'après-midi à l'ANRB à Bruxelles : elle sera musicale car vous applaudirez nos musiciens... : qu'on se le dise ! (d'avantage d'infos dans les pages qui suivent).

En vous souhaitant à tous une rentrée sereine et une agréable lecture, je vous adresse, au nom du conseil d'administration du Fonds, mes salutations les plus familiales.



Jean-Maxime

Quelques jours en Patagonie...

Geneviève-Albertine ☆☆☆
chez les Picaros ?



J'étais hébergée pendant quelques jours par un jeune et très charmante Indienne, assistante sociale, vivant avec ses six enfants dans une maison de bois construite à flanc de coteau en périphérie de la petite localité de Canete, (9ème région). Chaque matin, je partais vers le tribunal d'instance pour tenter de comprendre et de relater quelques séances d'un procès qui opposait une multinationale, et indirectement l'état chilien, actionnaire de cette sociétés, à une vingtaine d'Indiens Mapuches inculpés pour vols de bois, incendies de granges, attaques de véhicules...etc.

L'Echo Beaufort ne peut-être l'écho d'aucune « musique » politique, même subliminale...

La manière très contestable et injuste avec laquelle ce procès s'est déroulé ne me semble pas devoir être imputée essentiellement à la politique mais à une quasi incompatibilité de cultures et de valeurs entre les chiliens indiens (+_8%) et non indiens, et à l'histoire...

- « Que suis-je allé faire dans cette galère ? »
- L'embarquement... comment ? Pourquoi ?
- Cette galère.

Comment ?

Depuis quatre ou cinq ans, des dizaines de prévenus qualifiés de « terroristes » en raison d'une loi datant de la dictature, en détention préventive dans différentes prisons de cette région, avaient été convoqués « collectivement » au tribunal d'instance de Canete pour y être jugés dans les premiers jours de novembre 2010. Leurs avocats (bénévoles, car ces gens sont extrêmement pauvres) adressèrent immédiatement des S.O.S. à différentes O.N.G. de défense des droits de l'Homme pour leur demander d'assurer la présence d'observateurs internationaux à ce procès afin d'en examiner le déroulement (« la raison du plus fort est toujours la meilleure » et dans les petits coins du bout du monde c'est encore plus vrai). Il s'agissait aussi, peut-être (= du « non-dit »), de calmer les partis en évitant les manifestations des familles et amis des inculpés ainsi que les réactions brutales de la part de la police (beaucoup de policiers de cette région ayant été formés sous la dictature...).

Il y a quelques années, j'avais travaillé avec des ONG à Santiago, Valparaiso et Arica : j'y ai gardé des contacts et c'est ainsi que vers le 30 octobre l'une d'elle m'a appelé... et envoyé par mail des dizaines de pages concernant ce procès, en me demandant d'y assister pendant quelques jours.

Après avoir retrouvé mes codes chiliens (pénal et de procédure) dans un fond de tiroir, je pris l'avion pour Santiago et un bus vers l'Araucanie : Canete se situe à 800Km au sud de Santiago dans la région Biobio : succession de lacs et de collines boisées, c'est sauvage et magnifique mais pas exotique, on se croirait en Suisse (il y a 500 ans... ?)

Pourquoi cette « expédition »... ?

Par curiosité à l'égard d'un procès qui se déroulait dans ce petit coin perdu du bout du monde ? Certainement, mais j'étais également interpellée par l'expression d'un problème grave qui oppose l'état chilien à ses minorités ethniques, peuples originaires du sud Chili.

Tout cela était vrai... mais ma démarche était essentiellement guidée par de la sympathie pour ce peuple Mapuche. En Mapudungun (leur langue), Mapu che signifie : « peuple de la terre » ! Il est le seul peuple d'Amérique à avoir stoppé l'expansion des Incas sur leurs terre et le seul peuple qui n'a pas été vaincu par les colonisateurs espagnols, obligeant ceux-ci à signer en 1641, avec ses autorités traditionnelles, un pacte reconnaissant les territoires qui s'étendent au sud du fleuve Biobio jusqu'à l'île de Chiloe, comme territoires autonomes Mapuche.



Mais cette autonomie ne fût pas de longue durée... En 1810, le Chili devenu indépendant, les colonisateurs envahissent le pays, massacrent les 3/4 de la population et relèguent les survivants dans des « Reducciones ». Et au cours des 18ème, 19ème, 20ème, 21ème siècles, ces Reducciones ont été continuellement « réduites »... par l'occupation des latifundistes et aujourd'hui des industries minières, forestières, énergétiques... Ayant perdu leurs terres, les Mapuche migrent vers les villes, sans racines, ils perdront leur culture : leurs traditions, leur langage...

« Ma démarche était essentiellement guidée par de la sympathie pour ce peuple Mapuche. »



«... La terre passe avant tout, elle est à la base de tout, la terre c'est tout et pour lui, tout provient de la terre : la liberté, la vie, l'honneur, les enfants, les petits enfants, l'ordre, l'église, bref tout ce qui est précieux... » (Dostoïevsky). Dostoïevsky nous parle -t-il seulement du paysan russe ou du « Paysan » ?

Ce peuple est très individualiste : il n'a pas « un » chef car c'est une juxtaposition de communautés dont les chefs adoptent souvent des positions différentes ; ils revendiquent des droits politiques et territoriaux mais sans union... ils n'ont aucune force...

Et...à la différence des Picaros (*) ils n'ont jamais affiché « Viva Tapioca »... ni « Viva Alcazar » ni « Viva Allende » ni « Viva Pinochet » ...car ils sont aussi allergiques aux tentatives d'embrigadement collectif du communisme qu'au paternalisme (hérité des haciendas) de la droite. Et ils refusent et refuseront d'afficher « Viva ... Bill Gate » ou « viva.... » quelque milliardaire japonais.

Comme nous le savons, brandir des étendards n'avait pas changé la condition des Picaros, et n'aurait pas changé celle des Mapuche. Hélas... ne pas les brandir ne la changera probablement pas non plus.

Et « cette galère » ?

Lorsque j'ai « débarqué » au tribunal, le procès de Canete était en cours depuis plus de deux semaines et il s'est terminé deux semaines après mon départ... Lire et comprendre le 3ème chapitre d'un livre qui en compte cinq c'est difficile et frustrant même si nous connaissons le résumé des premiers chapitres.



Ce petit Tribunal de Canete est très semblable à nos tribunaux de province, si ce n'est qu'il est séparé du public par une grande vitre en plexiglas. Trois juges avec leurs assesseurs, greffiers. En face, le ministère public représenté par trois procureurs qui mènent à bien les interrogatoires. A leur côté, un représentant de l'entreprise forestière Mininco (qui appartient à la puissante famille Matte), partie prenante au procès en tant que plaignant et deux avocats représentant l'Etat, également plaignant. Face à eux, six avocats de la défense. Derrière les avocats douze prisonniers Mapuche sur dix huit car tous ne doivent pas être présents.

Quand au code, il est très napoléonien hormis quelques écarts nés de la constitution de Pinochet, toujours en vigueur...

Les premiers jours furent consacrés à la projection de dizaines de photos- constats des délits : granges brûlées, dépôts de bois pillés, impacts de balles sur des véhicules... (le délit le plus grave étant l'attaque d'un convoi de police, ces convois sont destinés à opérer régulièrement des fouilles dans les maisons des villages, fouilles humiliantes et brutales et les inculpés justifient leur attaque en la considérant comme étant une légitime défense... Conséquence de cette attaque : trois blessés légers.

Chaque photo était commentée par le ministère public et faisait l'objet de questions-réponses entre celui-ci, les prévenus et leurs avocats.

Ces délits sont incontestables et très probablement imputables à la population indienne locale, hostile à ces « envahisseurs », mais aucun prévenu n'a été pris sur le fait, et aucun élément tangible ne permet réellement de conclure à la culpabilité individuelle de untel ou untel. Cependant... la plupart d'entre eux ont été déclarés coupables. « Si ce n'est toi, c'est donc ton frère...ou quelqu'un des tiens... » La Fontaine aurait-il impitoyablement raison, à quatre siècles et 10.000km de distance ?

Il a ensuite été procédé à l'interrogatoire des témoins. Témoins « sin rostro » car une loi d'exception (la loi antiterroriste), fondement de ce procès permet de faire appel à des témoins sans visage c'est-à-dire dont on ne connaîtra jamais l'identité et dont les dires ne peuvent à aucun moment être vérifiés. Les témoignages étaient vagues, souvent contradictoires et parfois tellement aberrants que tant le ministère public que les avocats, arrêtaient très rapidement de creuser ceux-ci...

Si ma connaissance élémentaire de la langue espagnole, et le trop petit nombre d'audiences auquel j'ai assisté ne m'ont donné qu'un aperçu sur la question juridique, ces quelques jours m'ont permis d'appréhender l'importance et la complexité du problème... Dont le procès n'est qu'une des multiples manifestations, une sorte d'iceberg. Ainsi, parmi les 18 prévenus (une décision de la cour suprême ayant finalement retiré à ces délits la qualification « terroriste »), 14 ont été libérés, et (coïncidence ?) les quatre prévenus déclarés coupables sont les chefs de communautés qui réclament depuis des années la restitution de certaines terres et une éducation interculturelle (enseignement de leur langue dans les écoles locales)

Ayant perdu 90% de leur territoire traditionnel en 120 ans, les communautés indiennes sont devenues des archipels au milieu des exploitations forestières et des Latifundia.



Le fond du conflit dans le sud Chili est sans nul doute lié à ce « cocktail explosif » : la difficile cohabitation dans un même espace, des latifundistes, des grandes entreprises et des communautés indiennes dont les membres continuent à cultiver la mémoire de la spoliation de leurs terres et la discrimination raciale dont ils font encore l'objet. L'Etat chilien, censé défendre les droits indigènes, prend pourtant clairement parti pour les deux premiers, en cautionnant les usurpations de terres et en privilégiant les intérêts économiques au mépris des populations

Mapuche affectées par la « réduction territoriale », la pauvreté, mais également la pollution de leur territoire. C'est dans ce contexte répressif, exhorté par les grands propriétaires et les entreprises forestières que l'état a militarisé le sud du pays en ayant recours à la loi antiterroriste héritée de la dictature.

Et demain ?

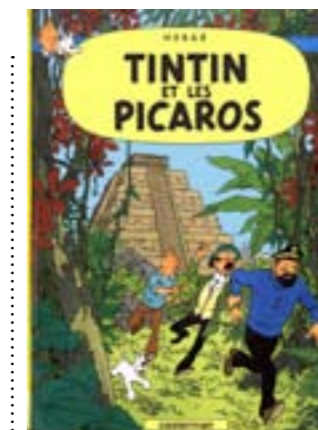
La situation est entre les mains du ministre de l'intérieur qui, actuellement, refuse un vrai dialogue, évidemment difficile, car le Chili, pays émergent ne voudrait même pour « bonne cause » risquer de faire tomber son excellent taux de croissance...

Rappelons aussi que les députés du sud chili sont ultra conservateurs.

Espérons et souhaitons que ce dialogue engendrera un concerto entre le passé, le présent... et l'avenir de ce pays magnifique...

Concerto en RE en LA ? Non, en COMPROMIS.

Postscriptum : ce texte n'a aucune raison de paraître dans l'Echo Beaufort mais un petit clin d'œil du hasard lui donne peut-être un certain « droit de cité » : trois jours après mon retour à Bruxelles, le téléphone sonnait, je décroche et une voix à l'accent très namurois me demande : « vous êtes la fille du Comte » ? « Peut-être, lequel ? » « Le Comte de Beaufort à Mielmont » Mon interlocuteur, dont la famille vit à 5kms de Mielmont depuis quatre générations, passionné de culture indienne, ouvrier et autodidacte (il parle le wallon...l'espagnol et l'anglais), a consacré toutes ses vacances à parcourir l'Amérique du Canada à la Terre de Feu, réuni 2000 bouquins sur le sujet et épousé une femme indienne... Très attentif à tous les sites internet concernant les Mapuche, il avait découvert mon nom sur la liste des observateurs internationaux et s'était procuré mon n° de téléphone (via le Chili...). Mais s'il m'a appelé ce n'était en rien pour entendre un compte rendu de mon séjour là-bas ; il voulait me parler du Marquis, me dire que son arrière grand-père avait été son maréchal-ferrant, responsable de tous les chevaux et voitures du Château ! Et que la Marquise avait été la marraine de confirmation de sa grand-mère dont je verrai bientôt la petite « image souvenir » ! La fierté de sa voix m'a impressionnée et touchée mais pour l'entendre, il m'avait fallu faire ce petit détour par Canete...



(*) Wikipedia offre un excellent résumé de Tintin chez les Picaros.

Philadelphie, USA

Par Viviane

Je reviendrai je ne sais pas quand
Cousu d'or et brodé d'argent
Ou sans un sou, mais plus riche qu'avant
de l'Amérique.

L'Amérique, l'Amérique, je veux l'avoir et je l'aurai
L'Amérique, l'Amérique, si c'est un rêve, je le saurai
Paroles de Joe Dassin, l'Amérique



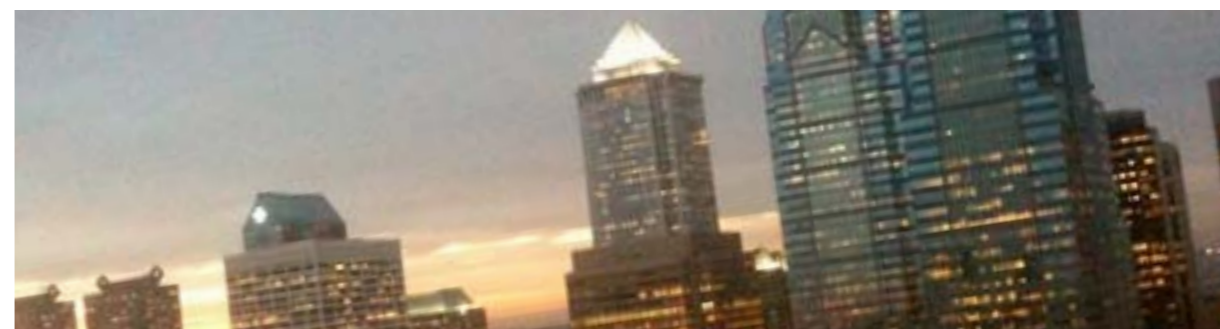
3 août 2009, je pose les pieds sur le territoire Américain avec mon mari qui poursuit un de ses vieux rêves : étudier dans une célèbre Business School Américaine : Wharton.

Nous voici à Philadelphie, en Pennsylvanie, la ville de l'amitié fraternelle. Située entre New York et Washington, cette ville fut jadis très influente lors de la découverte du Nouveau-Monde. De 1790 à 1800, Philly, comme l'appelle familièrement ses habitants, fut la première capitale – provisoire- des Etats-Unis suite à la signature de la déclaration d'indépendance en Juillet 1776, et la rédaction de la Constitution Américaine signée en 1787. Jefferson, le second président, y installa ses quartiers pendant que Washington D.C. et sa future Maison Blanche étaient en chantier.

La ville offre encore des charmants quartiers issus de cette grande époque, encadrés par quelques parcs dessinés par Benjamin Franklin. Ce dernier avait fait fortune en développant Philly: la première poste, la première université, les premiers pompiers en sus de toutes ses légendaires inventions, dont le paratonnerre..

La suite de l'histoire de Philly se poursuit avec son industrialisation au 19ème siècle. La ville utilisait les noirs comme ouvriers qui étaient venus se libérer de leur esclavagisme en passant la frontière séparant les Sudistes des Nordistes. Cela peut expliquer les 45% d'Afro-Américains qui peuplent aujourd'hui la ville, sur une population totale de 6 millions d'habitants. Philadelphie fut alors une ville prospère. Mais l'essor économique du début du 20ème siècle des deux villes les plus proches, New York et de Washington, fit chuter celui de Philadelphie.

En résumé, Philadelphie a encore de beaux restes, des petits coins charmants et d'époque- la Vieille Ville- qui rappellent les contours de Londres aux couleurs des Etats-Unis, et où j'ai tant aimé me balader. La Vieille Ville est délimité par le Delaware River, qui est aussi la frontière avec l'Etat homonyme. De l'autre côté, le centre ville est quadrillé comme une feuille. Ce dernier est lui même bordé par la Schuylkill River... et d'autre part de cette rivière, le célèbre campus universitaire.



La Wharton Business School est sur ce campus qui regroupe de nombreux autres universités : l'école de Droit, de dentisterie, d'infirmierie, des Arts et Sciences, d'Ingénieurs et des sciences appliquées, l' Université de Pennsylvanie qui fait partie de l'Ivy League, ou encore de nombreuses écoles de médecines. Le campus et la ville proposent donc de nombreux hôpitaux universitaires où notre petit Alexander de Hemptinne a vu le jour ce 18 février dernier.

Le campus est rempli d'étudiants venant de tous les Etats du pays. Tandis que les étudiants du master, plus âgés et provenant du monde entier, organisent leur vie autour du centre ville, à 1 km du campus.

Le MBA de Wharton – le master de la Business school- compte près de 1600 étudiants, regroupés sur 2 années. Cette école, bien que compétitive et exigeante, propose de nombreux « Clubs » professionnels, sportifs, culturels, d'entre-aides communautaires, ou sociaux. Chaque étudiant est ainsi invité à rencontrer d'autres étudiants développant les mêmes intérêts. Ces clubs sont également proposés aux « significant others », soit les époux/ses ou petits amis accompagnants de manière permanente les étudiants tout au long des 2 ans MBA.



J'ai eu le bonheur d'être même membre du « Partners Club ». La première année, je me suis occupée des époux/ses internationales (ou non-Américain/e), et ainsi d'agrandir mon cercle de relations. 99% des

membres étaient de sexe féminin. Je parlerai donc des membres du club au féminin.

Ce dernier était composé de 150 membres dont la moitié était internationales.

Les activités étaient établies autour de 2 rythmes distincts. Celui des Américaines qui travaillaient et qui voulaient se regrouper le soir ou le week-end, et celui des Internationales qui n'avaient pas le visa de travail ni/ou d'étude et qui se regroupaient la semaine pendant que les étudiants étaient au cours.

Ce sont les activités de semaine dont je me suis personnellement occupée pendant 1 an. Venant du monde entier, nous avions très envie de nous échanger les connaissances de nos différentes cultures. J'avais donc mis en place des cours de cuisine où chacune enseignait des plats typiques de son pays. Nous nous échangeons également les bons filons, nous allions ensemble aux chouettes conférences offertes par l'université, nous avons fait de petites escapades. Et enfin, j'ai épluché Philadelphia pour ce qu'elle offrait de culturel, et nous y avons découvert des merveilles.

Philadelphia détient au moins 4 endroits qui font de cette ville un endroit incontournable lors de la visite de la Côte-Est.

Le premier, dont j'ai déjà un peu abordé le sujet, est l'ancienne ville avec les premiers bâtiments de fonctions du début des Etats-Unis.

Le second est le musée d'Art, célèbre par la génération des années 70-80 pour ses marches extérieures où Rocky Balboa grimpa 4 à 4 lors de son entraînement de boxe dans les nombreux films qui portent son nom. Le musée regorge de pièce d'arts depuis l'art pré-colombien jusqu'à nos jours, en passant par les plus grands peintres flamands et impressionnistes français.

Le plus fascinant est la mise en scène et reconstitution d'un temple indou, d'un cloître espagnol, d'une église romande ou celle d'une maison de thé japonaise que l'on traverse pour mieux s'imprégner de l'ambiance.

Le troisième est, d'après moi, un tout petit musée dédié à l'œuvre de Rodin. Un riche industriel Américain, Jules Mastbaum, se balade à Paris au début du 20ème siècle, seulement quelques années avant la mort de Rodin. La légende veut qu'il soit passé devant une galerie où étaient exposées les mains entrelacées, sculptées par Rodin, et qu'il en était tombé amoureux. Il poursuit dès lors le sculpteur, et tel le cliché du riche Américain, veut acheter l'œuvre en entier du grand Rodin. De son côté, Rodin est en fin de vie et y voit un moyen de faire fortune, et lui vend de nombreux moules, d'études en plâtres, de dessins, et autres lettres. Dans cet achat, se trouve les fabuleuses Portes de l'Enfer qui ne sera jamais coulées du vivant de l'artiste, mais par cet Américain après sa mort.

Enfin, et pas des moindres, la Fondation Barnes est un trésor inestimable pour ceux qui aiment l'impressionnisme. Docteur Barnes, après avoir fait fortune dans le développement de médicaments, avait réussi à collectionner de manière privée plus de 800 tableaux de grands noms dont 181 Renoir, 69 Cézanne, 59 Matisse, 46 Picasso, 18 Rousseau, 16 Modigliani, 11 Degas, 7 Van Gogh ou encore 6 Seurat. L'histoire veut que dans la galerie du Docteur Barnes, Matisse vint peindre ses Danseurs sur l'un des murs. Barnes surveillait les travaux de près car il retrouvait régulièrement Matisse en train de corriger l'une de ses autres œuvres déjà acquises par le docteur, ce qui rendait ce dernier furieux. Ce pauvre docteur mourut subitement d'un accident de voiture en 1951 en ne laissant derrière lui aucun héritier. La ville se bat encore avec la fondation pour récupérer ce trésor estimé à plus de US\$ 25 milliards.

Tout au long de ces deux années, j'ai pu découvrir les richesses cachées de ce Nouveau-Monde et les apprécier. Si un jour, vous avez l'envie de visiter Philadelphie- qui sait après lecture de mon parcours- n'hésitez pas à me contacter, je me ferai un plaisir de vous guider dans l'élaboration de votre voyage•



Assemblée générale flandrienne

Ooidonk 3 avril 2011

C'est par un matin légèrement brumeux que les membres du Fonds découvrent les tours du château d'Ooidonk : leurs masses arrondies apparaissent au détour de l'entrée, déposées dans l'écrin noir des douves. Une touche de romantisme sert donc de décor à la 11è assemblée générale de l'asbl Fonds Beaufort....

Juan t'Kint de Roodenbeke, le maître des lieux, nous accueille avec son affabilité habituelle dans ce endroit magique qu'il a gracieusement mis à notre disposition.

La messe, célébrée dans la chapelle du château par l'abbé Edouard Vande Velde, connaît une certaine « affluence » ...(si on compare à l'assistance clairsemée des années précédentes...) : les lieux inspireraient-ils la piété à nos membres ?

Le ravissant salon rond du premier étage s'ouvre à l'assemblée générale ordinaire.

Jean- Maxime entame les débats en remerciant notre hôte pour son accueil et lui remet quelques cadeaux de reconnaissance. Juan se dit ému de recevoir notre famille, d'autant plus nous dit-il, que ses 2 grands-mères sont nées Beaufort.

Les comptes 2010, présentés par Henri, sont approuvés ainsi que la nomination de Françoise comme administrateur en remplacement de Geneviève Quisquater, démissionnaire.

Afin d'éviter la petite pagaille lors de l'élection du nouveau conseil d'administration l'an dernier, un mode de scrutin est proposé et approuvé.

Dominique expose son projet de concert par les membres du Fonds pour l'assemblée générale 2012 ; le Fonds propose un cadre pour que les membres musiciens se produisent de façon informelle : Chantal de Salaberry se produira en duo au piano avec Arnaud au violon ; Edouard présentera un programme de piano-jazz. **Toutes les candidatures sont les bienvenues.**

Bruno rappelle les acquisitions récentes des archives et demande qu'on lui envoie de bons portraits des membres.

Le soleil nous accueille pour un drink sur la terrasse ; la traditionnelle photo collective immortalise la journée.

Pour le déjeuner, Juan a, au sens le plus propre, « mis les petits plats dans les grands » : la table principale, habillée d'une merveilleuse nappe blanche, met en valeur la plus jolie vaisselle qui soit : elle réussit l'exploit de réunir d'un seul tenant plus d'une trentaine d'entre nous !

Une visite guidée au Musée de la Lys à Deinze clôture la journée et nous permet de découvrir de belles toiles et sculptures des artistes de l'Ecole de Latem-St-Martin : Minne, Permeke, Van de Woestyne, Sys, De Saedeleer, Claus,...



Assemblée Générale 2012 : place à la musique!

Le conseil d'administration du Fonds Beaufort a le plaisir de vous inviter à la prochaine Assemblée Générale qui se tiendra **le samedi 17 mars 2012 en vers 17 h dans les locaux de l'Association de la Noblesse du royaume de Belgique (A.N.R.B.),** avenue Franklin Roosevelt, 25 à 1050 Bruxelles. L'heure précise et l'ordre du jour vous seront communiqués ultérieurement.

Cette réunion se fera sous des auspices musicales :

En effet, quelques membres, musiciens doués et pour certains, professionnels, vous présenteront un petit concert à l'issue de l'assemblée générale : Chantal et Edouard au piano, Mirabelle, Mélusine et Arnaud au violon, Nicolas à la flûte alto et bien d'autres, exécuteront certaines œuvres de leur répertoire. Nous nous réjouissons de découvrir leurs talents et de les applaudir.

Merci donc de bloquer les agendas !

• DERNIÈRE MINUTE •

• DERNIÈRE MINUTE •

• DERNIÈRE MINUTE •

Marie-Noël et Jean-Pierre de Beaufort ainsi que le Conseil d'Administration du Fonds ont le grand plaisir de vous inviter à une conférence sur

« **Les Beaufort au Moyen-Age** »

Orateur : Princesse Murat
(diplômée en d'histoire du Moyen-Age à l'Université de Lille)

Date : le 25 octobre 2011 à 18h30 (début de la conférence à 19h).
Lieu : Comte et Comtesse Jean-Pierre de Beaufort
98 rue de la Faucille ,1970 Wezembeek-Oppem
Réservation obligatoire, avant le 1er octobre -les places étant strictement limitées à 25 personnes- à l'adresse : dominique@debeaufort.be
(NB : la conférence sera suivie d'un walking-diner)



CARNET



Gabriel
né le 18 juillet 2011 à Paris,
fils de Diane et Nicolas d'Aramon,
petit-fils de Rosita et Arnould de Wazier



Olivia
née à Bruxelles le 28 avril 2011
fille de Virginie Jaumain
et Gilles du Roy de Blicquy



Alexander de Hemptinne
né le 18 février 2011 à Philadelphie
fils de Viviane et Aymeric de Hemptinne.

Le Fonds Beaufort a la profonde tristesse de vous annoncer le décès de :



La Comtesse Albert de Beaufort
née Yvonne Weets
à Linden le 1er février 1934
décédée à Alost le 11 août 2011

Nous présentons à sa famille et, tout particulièrement à Jeanne et à Charles, nos plus sincères condoléances.

**AG. à
Ooidonk
suite
&
Fin.**

